

Image not found or type unknown



Loi Stemmer, sortir de l'indivision

Par **corteccia**, le **02/11/2016** à **18:31**

Bonjour,

Comment sortir d'une indivision type Stemmer.

Le syndic veut faire voter la sortie à l'unanimité ou à la double majorité. Inaténiable.

Sommes-nous contraint de rester dans cette indivision.

L'acte de vente du terrain prévoyait que les deux maisons existantes resteraient, tout comme les terrains autour définis par un plan, la propriété des vendeurs.

Merci de me répondre.